



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires afin notamment de donner suite à l'Entente entre la juge en chef de la Cour du Québec et le ministre de la Justice

Procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2023

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 640-20230602

2023

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 1 ^{ER} JUIN 2023	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXE

I. Personnes et organismes qui ont été entendus

Séance du jeudi 1^{er} juin 2023

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires afin notamment de donner suite à l'Entente entre la juge en chef de la Cour du Québec et le ministre de la Justice (Ordre de l'Assemblée le 31 mai 2023)

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président

- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
- M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Patrick Taillon, professeur titulaire, Faculté de droit, Université Laval

Droits collectifs Québec :

- M. Étienne-Alexis Boucher, président
- M. Daniel Turp, administrateur

Association québécoise des avocats et avocates de la défense :

- M^e Marie-Pier Boulet, présidente
- M^e Jean-François Benoit, responsable du comité projet de loi

Barreau du Québec :

M^e Catherine Claveau, bâtonnière

M^e Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre et directrice, Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques

M^e Martine Valois, professeure titulaire, Faculté de droit, Université de Montréal

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 20, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Morin (Acadie), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et M^{me} Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend M. Taillon.

À 16 h 24, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend Droits collectifs Québec.

À 17 h 06, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense.

À 20 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 21 h 03, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend M^e Valois.

À 21 h 47, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 8 juin 2023, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

André Bachand

SM/mcb

Québec, le 1^{er} juin 2023

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association québécoise des avocats et avocates de la défense

Barreau du Québec

001M

Droits collectifs Québec

Taillon, Patrick

Valois, Martine